

Communiqué de presse

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂÎNÉES : POURSUIVONS NOS ACTIONS!

Baie-Comeau, le 11 juin 2020 – Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âînées, le 15 juin 2020, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, ainsi que les partenaires oeuvrant auprès des personnes âînées de la région, souhaitent sensibiliser la population à l'importance de signaler toute situation de maltraitance ou d'intimidation.

Étant donné le contexte de la COVID-19, il n'y aura pas cette année de distribution de rubans mauves sur le territoire. Nous invitons tout de même la population à montrer son appui en portant un vêtement mauve. Il sera également impossible de tenir les activités de sensibilisation avec rassemblement qui étaient habituellement organisées.

Malgré tout, il importe tout de même de souligner l'événement. En effet, le confinement et les différentes restrictions auxquelles doivent se soumettre les âînés ne freinent pas pour autant les situations de maltraitance. Au contraire, certaines personnes âînées se retrouvent isolées et deviennent encore plus vulnérables à la maltraitance.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, il y a « maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne âînée. »

Ligne AIDE ABUS ÂÎNÉS

Les personnes qui subissent de la maltraitance, ainsi que les proches et les intervenants, peuvent contacter la ligne AIDE ABUS ÂÎNÉS au 1 888 489-ABUS (2287). Cette ligne téléphonique est accessible sans frais partout au Québec et offre un service professionnel, confidentiel et bilingue tous les jours de 8 h à 20 h.

Au cours des prochains mois, la coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âînées, Mme Claire Plante, poursuivra ses actions en lien avec le plan d'action régional pour contrer la maltraitance. L'objectif principal est de sensibiliser et de favoriser le repérage afin de contrer la maltraitance (âgisme, intimidation et toutes ses formes) tout en prônant une culture de bientraitance, entre autres basée sur le respect de la personne en fonction de ses besoins, de ses demandes et de ses droits.

Pour plus d'information au sujet de la maltraitance, visitez les sites suivants : <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/personnes-agees/maltraitance/> ou www.aideabusaines.ca. Il est aussi possible de joindre la coordonnatrice régionale au 418 962-9761, poste 452427, ou par courriel à claire.plante.09cisss@sss.qc.ca.

- 30 -

Source : Jean-Christophe Beaujieu
Agent d'information
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 962-2572, poste 414009